

Droit, pouvoir et religion



La Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis avec la collaboration de l'Association Tunisienne de Droit Constitutionnel ont organisé, du 5 au 7 mars 2009, un colloque international autour du thème « Droit, pouvoir et religion ».

Le colloque a traité le discours du droit constitutionnel sur le phénomène religieux et sur le droit constitutionnel de la religion.

Le droit constitutionnel, en tant que protecteur des droits et libertés, est convoqué afin de protéger les individus contre l'immixtion de l'État, en tant que puissance publique, dans ce qui relève de leur liberté individuelle et notamment de leur liberté de conscience. Mais le droit constitutionnel est également convoqué afin de protéger les individus les uns contre les autres et garantir le respect de leurs droits et libertés réciproques. Le brouillage des limites entre sphère publique et sphère privée et le conflit entre valeurs dans une même société, placent, aujourd'hui le droit constitutionnel face à de nouveaux défis.

Le religieux investit le droit constitutionnel et le pouvoir politique. C'est lui qui le fonde, le façonne et le conditionne, ce qui ne manque pas de le rendre intouchable au grand dam des démocrates. Quel statut et quel rôle va avoir le droit constitutionnel ainsi que son objet, l'État et le pouvoir politique, dans ce cas ?

Mais ce ne sont pas là les seuls défis, il ne faut pas oublier que la foi ne se limite pas aux seules religions transcendantales. Il est des sacralités autrement plus violentes, celles qui ont fondé le pouvoir politique moderne et qui peuvent être aussi exclusivistes et intolérantes que les premières.

C'est à la réflexion sur ces questions que cette rencontre a été dédiée, elle a été ouverte sur différentes spécialités : juristes, politologues, sociologues, théologiens et historiens, afin, non seulement, qu'elle bénéficie des vertus de l'interdisciplinarité mais qu'elle soit aussi la voix d'une démarche intersubjective.

LES GEOSYNTHETIQUES

(Géotextiles - Géomembranes
- Géogrilles - Géotubes -
Géocomposites - ...)



Dans le cadre de ses activités scientifiques, l'Association Tunisienne de Mécanique des Sols (ATMS), sous l'égide du département Génie Civil de l'École Nationale des Ingénieurs de Tunis (ENIT), a organisé les 13 et 14 mars 2009, un séminaire technique sur les GEOSYNTHETIQUES.

Le séminaire est ouvert aux professionnels du domaine du génie civil, comme un lieu de rencontre entre les producteurs des géosynthétiques, les entrepreneurs, les bureaux d'études, les concepteurs et les divers utilisateurs.

Le séminaire a comporté :

1/ des sessions de formation assurées par des spécialistes du domaine et abordant les diverses fonctions et domaines d'utilisation des géosynthétiques, le dimensionnement, la modélisation, la normalisation et la certification ainsi que le contrôle de mise en œuvre.

2/ des exposés sur des diverses cas pratiques (conception, application) sur des chantiers de bâtiment, de route, d'ouvrages d'art, d'environnement, d'ouvrages hydrauliques, d'ouvrages maritimes.

Activités des sociétés savantes

La Société Tunisienne d'Optique a organisé les 17 et 18 octobre 2008, le workshop sur les plasmas,

L'Association Tunisienne de Physique (fst) a organisé, en collaboration avec le Laboratoire d'Energétique et des Transferts Thermiques Manique, les 7-8 et 9 novembre 2008, les 6^{èmes} journées tunisiennes sur les écoulements et les transferts.

La société de chimie (fst) a organisé du 20 au 24 décembre 2008 la 15^{ème} journée nationale de la chimie.

L'Association Tunisienne de Sciences de la Mer (fst) a organisé, en collaboration avec la Société Française d'Ichtyologie, en décembre 2008, le 1^{er} congrès Tuniso-Français de sciences de la mer.

Le laboratoire d'Economie (fsegt) a organisé les 24 et 25 octobre 2008 en collaboration avec Economic Research Forum et le Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques, un séminaire sur le thème : «Politique Monétaire et Ciblage de l'Inflation».